



RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE 2019

Rapport d'activités du Conseil de Fondation.

Le Conseil de Fondation s'est réuni trois fois en 2019.

Les travaux de rénovation étant actuellement en « standby », le comité directeur a laissé sa place à des groupes de travail spécifiques : plusieurs rencontres ont eu lieu dans ce cadre.

- Recherche de Fonds
- Restauration chantier
- Intendance et nature autour de la ferme
- Patrimoine et culture
- Collaboration avec le Parc Jura Vaudois

Recherche de fonds :

Le groupe a travaillé sur une nouvelle orientation en décidant de s'adresser à un professionnel pour lui confier un mandat destiné à clarifier les buts finaux de la rénovation de la Ferme des Mollards et sa mise en valeur pour la population et le public par un plan de valorisation et d'exploitation crédible, qui englobe les aspects patrimoniaux, environnementaux, touristiques, artistique et de loisirs du domaine. L'évolution actuelle nécessite une approche professionnelle de la recherche de fonds auprès des Fondations et autres sponsors, toujours plus exigeants face aux dossiers présentés. La nécessité d'établir un dossier complet et solide, d'y inclure les activités envisagées et un budget prévisionnel de fonctionnement. Il s'agit de « faire envie » et de se donner la liberté de repenser les utilisations futures de la ferme (15 ans après les premières réflexions), pour coller mieux aux aspirations actuelles de la société et d'éveiller chez les sponsors, l'émotionnel, le rationnel, l'événementiel.

Après une longue discussion au sein du Conseil de Fondation, la décision de professionnaliser la recherche de fonds selon cette vision a été décidée.

Dès l'automne 2019 le groupe Recherche de Fonds a rencontré M. Vincent Jaton, spécialisé dans l'optimisation de la recherche de fonds, (Espace Horloger de la Vallée, Château de la Sarraz, ...) et lui a confié un mandat comprenant la création d'un dossier-concept projet et d'un Business Plan.

(aperçu Historique, situation actuelle, redéfinition des buts et objectifs, présentation du bâtiment et des lieux, travaux et aménagements à réaliser, étape 2 et 3, présentation du schéma actuel du fonctionnement de la Fondation, concept et argumentaire: avantages, développement durable, gains potentiels, stratégie et solution de développement.)

Restauration-travaux :

Claudio di Lello, membre du Conseil, architecte, représentant Patrimoine suisse section Vaud est l'interlocuteur de notre nouvel architecte Nicolas Delachaux du bureau Delachaux et Glatz à Nyon reconnu unanimement dans le domaine de la restauration. Le réseau de notre nouvel architecte s'étend au-delà des frontières vaudoises et fait référence. Nicolas Delachaux interviendra dès que les fonds nécessaires pour la suite des travaux seront à disposition. À noter que pour les 2ème et 3ème étapes, des recherches techniques sont à l'étude afin de prévoir des installations permettant de s'inscrire dans une restauration qui est exemplaire sur le plan du développement durable : traitement des eaux, énergies thermique et photovoltaïque, récupération des eaux de pluie, évacuation des eaux usées ... Une réévaluation de l'aménagement intérieur devra aussi être entreprise en fonction des utilisations futures de la Ferme.

Une étudiante en architecture a choisi de consacrer son travail de Master à la Ferme des Mollards des Aubert, sous la direction de notre architecte.

Nature et intendance :

Bail à ferme agricole :

Le bail court jusqu'en octobre 2024 pour ce qui est du pâturage, les dispositions sont complètes, aucun point défaillant n'est à relever, pour tout ce qui touche à l'entretien, les fumures, les lisières et les clôtures.

Traitement des rumex et des orties :

La collaboration avec notre amodiataire a été renforcée pour engager la discussion sur un traitement surveillé et biologique des rumex et des orties. La carte répertoriant la flore sur les hauts boisés de la propriété sera précieuse pour la conservation d'espèces menacées des milieux naturels maigres.

Le groupe de travail a fixé un plan de gestion sur quatre axes, avec des perspectives particulières pour chacun :

- Autour de la ferme
- Jardins en terrasses
- Patrimoine bâti, murs en pierres sèches
- Pâturages, patrimoine naturel

Ce quatrième point implique la maîtrise de la végétation pour assurer de garder un pâturage ouvert et éviter l'avance de la forêt. Une carte aérienne de 1933 montre que les vastes pâturages boisés d'antan se sont refermés. Toutefois on pourrait envisager une réouverture de certains secteurs. Les petits sapins pourraient être facilement coupés en regard des autorisations du martelage. La remise en lumière des pâturages boisés est un objectif.

Des contacts sont prévus par nos spécialistes membres du Conseil, Sandrine Jutzeler, biologiste, Florian Meier (représentant de Pro Natura), écologue et Olivier Gumy. Ils travaillent en interaction avec Pro Specia Rare, le Fonds pour la Protection du Paysage et Pro Natura.

Patrimoine et Culture :

Suzanne Fivat représente au Conseil la Fondation Pierre Aubert qui entend contribuer au rayonnement de l'œuvre de Pierre Aubert à travers la mise en valeur l'art de la gravure et l'important fonds d'estampes de l'artiste. Jean Yves Grognoz, ancien directeur des écoles de la Vallée, également grand connaisseur de l'histoire horlogère de cette région vont se pencher notamment sur l'histoire et la culture de l'époque, en particulier les métiers usités aux Mollards au cours des siècles. La collection d'outils, actuellement en dépôt chez Jean-François Jutzler, seront répertoriés pour leur mise en valeur future.

Une promenade botanique dans les pâturages alentours autour des gravures de fleurs et d'arbres de Pierre Aubert est en cours d'élaboration par Suzanne Fivat.



Visite à « Vacances au Cœur du Patrimoine » :

Le 29 août 2019, Jean-Luc s'est rendu à Zurich, au siège de « Vacances au Cœur du Patrimoine », où il a rencontré Mme Kerstin Camenish et M. Gerôme Grollmund. Au fil des années, les exigences pour faire partie des maisons proposées à la location par cette Fondation ont évolué. Les liens entre nos deux fondations se sont aussi distendus ces dernières années. Il sera important de reprendre des interactions plus suivies et de repenser notre projet, en particulier l'appartement prévu à la location, à la lumière des nouvelles exigences de VCP. Une présentation du cv de Nicolas Delachaux, le nouvel architecte des Mollards, serait souhaitable, en cherchant une plus forte implication de VCP au projet. Ce point est à reprendre pour élaborer le plan d'utilisation future des Mollards dans le cadre du dossier de recherche de fonds (dossier Jaton).

Collaboration avec le Parc Jura Vaudois :

Josiane Aubert, vice-présidente du Conseil, a participé à l'AG du Parc et rencontré la nouvelle directrice du Parc, Madame Nathalie Rizzotti, pour évaluer le potentiel de collaboration entre la Fondation des Mollards et le Parc Jura vaudois. La ferme des Mollards des Aubert est, au sein du Parc, idéalement située et présente des opportunités diverses et variées : chemin des fourmis, haltes historiques, culturelles, nature et biodiversité... Le contact doit être entretenu pour permettre, à terme, la meilleure synergie possible entre les deux organisations pour des activités conjointes et/ou complémentaires.

Nelly de Tscharnar,
Présidente
Juin 2020

ORGANES ET DIRECTION

Conseil de fondation

De Tscharnner Nelly, Présidente Préfet honoraire du district de Nyon, Aubonne	2014	2022
Aubert Josiane, Vice-présidente Ancienne conseillère nationale, Le Sentier	2011	2023
Aubert Sylviane, Pully	2014	2022
Di Lello Claudio, La Tour-de-Peilz*	2017	2021
Fivat Suzanne, Lausanne*	2016	2024
Grognuz Jean-Yves, Le Sentier	2018	2022
Gummy Olivier, La Praz	2020	2024
Jutzeler Jean-François, Le Brassus	2006	2022
Jutzeler Rubin Sandrine, Orbe	2009	2021
Meier Florian, Marchissy*	2018	2022
Piguet Jean-Luc, Lausanne	2014	2022
Reymond Jacky, Le Pont	2007	2019
Vallotton Jaques, Le Sentier	2014	2022

*Ces membres représentent soit Patrimoine suisse section vaudoise, soit La fondation Pierre Aubert, soit Pro Natura Vaud

Comité de direction

De Tscharnner Nelly, Présidente
Aubert Josiane, Vice-présidente
Aubert Sylviane, trésorière
Di Lello Claudio, chef de projet
Jutzeler Jean-François, intendant

Chef de projet

Di Lello Claudio

Architectes

Delachaux et Glatz, Nyon

Organe de révision

VSF Audit SA, Lausanne avec succursale au Lieu

FONDATION LES MOLLARDS-DES-AUBERT

LE CHENIT

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION

sur le contrôle restreint
relatif aux comptes annuels
arrêtés au 31 décembre 2019

Rapport de l'organe de révision
destiné au Conseil de Fondation de la
FONDATION LES MOLLARDS-DES-AUBERT
Le Chenit

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de pertes et profits et annexe) de la FONDATION LES MOLLARDS-DES-AUBERT arrêtés au 31 décembre 2019.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de fondation, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans la fondation contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

VSF Audit SA


Charles Fontannaz
Expert-réviseur agréé
Auditeur responsable


Julien Hungerbühler
Réviseur agréé

Les Charbonnières, le 5 juin 2020

Annexes :

- Comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe)

**FONDATION LES MOLLARDS-DES-AUBERT,
LE CHENIT**

BILAN AU 31 DECEMBRE 2019

ACTIF	31.12.2019	31.12.2018
	CHF	CHF
ACTIF CIRCULANT		
Trésorerie	85 954.79	72 051.42
Caisse	829.15	720.45
CCP No 17-226428-3	55 761.99	35 922.87
Crédit Mutuel de la Vallée de Joux SA	29 363.65	35 408.10
Autres créances à court terme	-	793.57
TVA à récupérer	-	793.57
Actifs de régularisation	-	1 200.00
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	<u>85 954.79</u>	<u>74 044.99</u>
ACTIF IMMOBILISE		
Immobilisations corporelles	439 306.16	458 486.56
Bâtiment	50 000.00	50 000.00
Rénovation du bâtiment	199 881.03	198 991.03
Rénovation bâtiment - étude et architectes	171 570.79	171 570.79
Rénovation murs et terrasses	17 853.34	37 923.74
Outillage	1.00	1.00
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	<u>439 306.16</u>	<u>458 486.56</u>
TOTAL DE L'ACTIF	<u>525 260.95</u>	<u>532 531.55</u>

**FONDATION LES MOLLARDS-DES-AUBERT,
LE CHENIT**

BILAN AU 31 DECEMBRE 2019 (suite)

PASSIF	31.12.2019	31.12.2018
	CHF	CHF
CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME		
Dettes résultant de l'achat de biens et prestations de services	-	-
Autres dettes à court terme	509.70	-
TVA à payer	509.70	-
Passifs de régularisation	2 212.40	1 200.00
Provisions et réserves	119 318.54	112 433.30
Réserve murs et terrasses	28 865.30	28 865.30
Réserve transformations ferme d'habitation	83 568.00	83 568.00
Réserve ilot de vieux bois - Etat de Vaud	6 885.24	-
TOTAL DES CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME	<u>122 040.64</u>	<u>113 633.30</u>
FONDS PROPRES		
Capital de dotation	65 000.00	65 000.00
Réserves facultatives issues de bénéfice	338 220.31	353 898.25
Profits et pertes reportés	353 898.25	369 892.91
Résultat de l'exercice	-15 677.94	-15 994.66
TOTAL DES FONDS PROPRES	<u>403 220.31</u>	<u>418 898.25</u>
TOTAL DU PASSIF	<u><u>525 260.95</u></u>	<u><u>532 531.55</u></u>

**FONDATION LES MOLLARDS-DES-AUBERT,
LE CHENIT**

COMPTE DE PERTES ET PROFITS DE L'EXERCICE 2019

	2019 CHF	2018 CHF
RECETTES D'EXPLOITATION		
Dons	1 740.00	5 325.00
Dons murs et terrasses	20 000.00	-
Redevance téléski	180.00	180.00
Location alpage	1 200.00	1 200.00
Recettes diverses	-	200.00
TOTAL DES RECETTES	23 120.00	6 905.00
CHARGES D'EXPLOITATION		
Frais d'entretien	-	474.40
Assurances incendie et responsabilité civile	848.70	713.60
Honoraires fiduciaire et révision	1 207.06	1 207.06
Cotisation Parc Jura Vaudois	200.00	-
Ports et frais de banque	136.12	438.85
Impôts, taxes et divers frais	328.30	440.20
Frais de bureau et divers	177.76	35.00
Publicité et communication	17 500.00	1 190.55
TOTAL DES CHARGES	20 397.94	4 499.66
EXCEDENTS DE CHARGES (-) / PRODUITS (+)	2 722.06	2 405.34
Amortissements	-18 400.00	-18 400.00
RESULTAT DE L'EXERCICE	-15 677.94	-15 994.66

**FONDATION LES MOLLARDS-DES-AUBERT,
LE CHENIT**

ANNEXE AUX COMPTES 2019

1) BASES ET ORGANISATION

1.1) Principes comptables

Les présents comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes du droit suisse, en particulier des articles sur la tenue de la comptabilité et la présentation des comptes.

Immobilisations corporelles

Dans cette phase de rénovation, les postes "bâtiment", "rénovation du bâtiment" et "rénovation bâtiment - étude et architectes" ne font l'objet d'aucun amortissement. A partir de l'exercice 2015, les subventions de financement encaissées sont portées en diminution des coûts d'acquisition ou de revient. Les subventions reçues avant l'exercice 2015 ont été également portées en diminution des coûts d'acquisition avec comme contre-partie une diminution des provisions et fonds de réserves (reclassement).

La rubrique "Murs et terrasses" est amortie sur une durée de 5 ans.

1.2) Forme juridique, but et siège social

Fondation Les Mollards-des-Aubert est une fondation d'utilité publique au sens des articles 80 et ss du Code civil suisse.

Son but est la sauvegarde et l'exploitation de la propriété des Mollards-des-Aubert, dans son caractère historique et rural, au service des intérêts de la conservation du patrimoine bâti et naturel de grande valeur.

Le siège social de la fondation est au Brassus, Commune du Chenit.

1.3) Statuts

Les statuts à jour datent du 8 septembre 2010.

1.4) Organes de gestion / droits à la signature

La fondation est administrée par un Conseil de Fondation de 12 membres.

Au 31 décembre 2019, le Conseil de fondation est représenté comme suit* :

	<u>Fonction</u>	<u>Mode de sign.</u>
Mme Nelly de Tscharner	Présidente	Collective à 2
Mme Josiane Aubert	Vice-Présidente	Collective à 2
Mme Sylviane Aubert	Trésorière	Collective à 2
M. Jean-François Jutzeler	Membre	Collective à 2
M. Di Lello Claudio	Membre	Collective à 2
Mme Sandrine Jutzeler Rubin	Membre	
M. Olivier Gummy	Membre	
Mme Suzanne Fivat	Membre	
M. Jean Luc Piguët	Membre	
M. Jaques Vallotton	Membre	
M. Jean-Yves Grognuz	Membre	
M. Florian Meier	Membre	

L'organe de révision est la société VSF Audit SA, Lausanne avec succursale au Lieu*

L'autorité de surveillance est l'autorité de surveillance des fondations de Suisse occidentale, Lausanne.

* Les modifications sont en cours d'inscription auprès du Registre du Commerce.

**FONDATION LES MOLLARDS-DES-AUBERT,
LE CHENIT**

ANNEXE AUX COMPTES 2019 (suite)

1.5) Exonération fiscale

La fondation est au bénéfice d'une exonération fiscale datant du 22 juin 2007, tant au niveau des impôts cantonaux, communaux que de l'impôt fédéral direct.

2) GESTION ET PLACEMENT DE LA FORTUNE

2.1) Catégorie des placements

Conformément au but statutaire, les revenus de la fondation sont investis dans la rénovation du bâtiment et dans ses alentours.

3) IMMEUBLE

	31.12.2019	31.12.2018
	CHF	CHF
Valeur d'assurance incendie (bâtiment ECA 1131)	668 937.00	668 937.00
Police mobilière	119 440.00	119 440.00

4) AUTRES ELEMENTS SELON L'ART. 959 c CO

Néant



Stiftung Ferien im Baudenkmal
Fondation Vacances au cœur du Patrimoine
Fondazione Vacanze in edifici storici





25 août 2018

Le jardin et ses terrasses dominant la Ferme des Mollards